



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB

AC N° 11.0642

ARRETE

***Portant nomination d'un régisseur titulaire et du mandataire suppléant
d'une régie d'avances et de recettes
de la Salle de Spectacles Municipale et des manifestations organisées
sur la commune de ROYAN
(Modificatif N°1)***

=°=°=°=°=

Le Député-Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la décision en date du 28 avril 2009 (DC N°09/079) instituant une régie d'avances et de recettes dans le cadre de la Salle de Spectacles Municipale et des manifestations organisées sur la commune de ROYAN.

. Vu l'arrêté en date du 28 avril (AC N°09/0298) portant nomination d'un régisseur d'une régie d'avances et de recettes dans le cadre de la Salle de Spectacles Municipale et des manifestations organisées sur la commune de ROYAN.

. Vu la délibération en date du 03 Septembre 2001 fixant le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes des collectivités locales et des établissements publics locaux,

. Vu l'avis conforme du comptable public assignataire,

D E C I D E

- De compléter l'arrêté N°09/0298 en date du 28 avril 2009, comme suit :

ARTICLE 1er – Madame Isabelle DESCOURS est nommée mandataire de la régie d'avances et de recettes dans le cadre de la Salle de Spectacles Municipale et des manifestations organisées sur la commune de ROYAN.

ARTICLE 2 – Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 3 – Le Député-Maire et le comptable de la Ville de ROYAN sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

MISE EN LIGNE LE 15-04-2024

Fait à ROYAN, le 21 avril 2011

**Vu le Trésorier Principal
de ROYAN
Hubert VIDAL**

**Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD**

**Régisseur Titulaire
« Vu pour acceptation »
Manuelle SORIGNET**

**Mandataire
« Vu pour acceptation »
Isabelle DESCOURS**

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 avril 2011